L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 MARS 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
F. DUVERGER. S. HAMBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 11 MARS.

☞ Pour le Bulletin Commercial et la Liste Maritime, ainsi que les annonces d'Alexandrie, voir la même page.

BULLETIN POLITIQUE.

La lettre de notre correspondant de Washington tiendra lieu aujourd'hui de bulletin politique. La voici :

Le discours que M. Clayton a prononcé hier et aujourd'hui au Sénat, sur le bill de Nebraska, a surpris tout le monde. On désirait savoir l'attitude qu'il prendrait, et d'après les paroles qui lui étaient échappées dans les conversations particulières, on supposait qu'il soutiendrait le bill et d'autres qu'il le combattrait. Aussi, dès qu'il s'est levé l'attention est-elle devenue générale. Pendant une heure il n'a parlé que des conflits qui s'étaient à plusieurs reprises élevés entre le nord et le sud au sujet de l'esclavage et de la manière dont ces différends avaient été réglés. Il s'est principalement étendu sur la crise de 1848, il a rappelé les grands débats qui eurent lieu à cette époque au Sénat, la nomination d'un comité de huit membres dont quatre du nord et quatre du sud, la proposition faite au sein du comité d'étendre jusqu'au Pacifique la ligne du Missouri, le rejet de cette proposition par quatre voix contre quatre, l'embarras qui s'en suivit, et enfin l'adoption de la proposition faite par M. Clayton lui-même de soumettre à la Cour Suprême la question de savoir si l'on pouvait avoir des esclaves en Californie. Cette proposition fut accueillie favorablement par le Sénat mais repoussée par la Chambre. Le bill de l'Orégon fut voté par cette dernière assemblée avec le proviso Wilmot, mais le Sénat, ayant retranché cette clause, le projet de loi fut renvoyé à la Chambre, qui ne voulut pas souscrire à l'amendement, et la mesure fut enfin votée par les deux chambres dans sa forme primitive. La Californie et le Nouveau Mexique restaient sans gouvernement, et la question fut de nouveau soulevée devant le Congrès en 1850.

Le gouvernement territorial fut privé de tout contrôle sur la question de l'esclavage qui fut laissée à la décision des tribunaux. C'était la doctrine de non intervention, mais ce n'est pas celle que consacre le présent bill, puisqu'il autorise la législature territoriale à se prononcer, à décider si l'esclavage existera ou n'existera pas dans les territoires de Kansas et de Nebraska. Or, comme les actes de cette législature peuvent être révoqués par le Congrès, il est évident que la question pourra être renouvelée.

M. Clayton a ajouté qu'il considérait le compromis du Missouri comme inconstitutionnel, [illegible] pour qu'on l'abroge, il aime mieux qu'on le déclare formellement inconstitutionnel que de se borner à dire qu'il est incompatible avec un autre compromis.

Lui, l'autre orateur semblait pencher en faveur des principes du bill, du moins en ce qui concerne le compromis du Missouri, mais vous [illegible] contre le projet de loi [illegible] parce qu'il s'opposera à l'établissement d'un territoire de premier ordre, parce qu'il n'y a pas dans ce territoire une seule personne qui [illegible]. La loi de 1834 défend aux blancs de s'établir dans ce territoire. La [illegible] de l'établir des territoires en leur donnant d'abord un gouverneur et des juges nommés par le président, lesquels exercent le pouvoir législatif sous le contrôle du Congrès. Ce pouvoir devrait être maintenu jusqu'à ce que la population du territoire devienne assez forte pour permettre de passer à une administration différente, et enfin à une troisième transformation. Il est encore moins disposé pas, quand il s'agit des Indiens, qui habitent en ce moment le territoire, [illegible]. Cet état de choses [illegible] ne doit pas être [illegible].

Mais M. Clay en s'opposa au bill dans sa présente forme [illegible] les actes du conseil territorial [illegible] au Congrès, toute [illegible] dans le [illegible] devant le Congrès et renouvelée [illegible].

L'orateur, en terminant, a cru devoir relever [illegible] au Sénat [illegible]. On avait dit [illegible] ne pouvaient plus être admis dans l'Union, il a prouvé [illegible] à l'époque [illegible] les Etats-Unis [illegible] Mexique [illegible].

[illegible]

EUROPE.

Nouvelles par l'Andes.

Le steamer Andes est arrivé à Boston le 1er [illegible] de Liverpool jusqu'au 18 février.

Le gouvernement anglais a nolisé trois steamers pour transporter des troupes à Malte, [illegible].

[illegible]

Lord John Russell, interrogé au parlement sur les choses qu'il avait rendu nécessaire le retour des flottes combinées à leur mouillage, [illegible] la mer Noire, [illegible] une mesure de prudence commandée par les dangers qu'il fait la navigation à l'époque dont il s'agit. Interrogé aussi sur la mission du comte Orloff à Vienne, lord John Russell a répondu que le diplomate russe avait été envoyé en Autriche pour obtenir de ce royaume une promesse de neutralité, mais que le czar avait été désappointé.

On écrit de Krajova que le mauvais temps a été un obstacle aux Russes d'attaquer Kalafat. Ces derniers ne pourront traverser le Danube qu'au mois de mars. En attendant, ils ont formé autour de Kalafat un demi-cercle d'environ trente [illegible]. Dans un mouvement en avant fait le 26 janvier, le centre de l'armée moscovite s'est trouvé aux prises avec les Turcs qui, après une énergique résistance, se sont retirés dans leurs positions. L'aile gauche a pris position dans le voisinage de Boleschati.

Trois régiments russes ont été si maltraités qu'ils doivent être complètement réorganisés.

L'armée russe qui investit Kalafat est forte de 4,000 fantassins, 12,000 cavaliers et 3,000 sapeurs. La réserve est à Slatina et se compose de 15,000 hommes. Le général Schilders présidera au passage du Danube, mais il n'est pas probable qu'il ait le commandement en chef des troupes.

Un ordre général du prince Gortschakoff décrète que tous les habitants du sexe masculin de la Valachie, de dix-huit jusqu'à quarante ans, mariés ou célibataires, et quelque soit leur profession, seront tenus de prêter un concours actif à l'armée russe, à la requête des généraux, colonels, ou chefs de corps. Les paysans devront réunir leurs chevaux et bêtes de somme à la première sommation et les bateliers du Danube leurs embarcations. Ceux qui refuseront d'obéir à ce règlement seront traduits devant une cour martiale.

Un sanglant engagement a eu lieu à Giurgevo le 5 février. Les Turcs ayant traversé le Danube au nombre de trois mille ont surpris et mis en fuite deux avant-postes. Un détachement fut à détruit la tête de pont de Lereth entre Galatz et Ibraila. Cette position était défendue par deux mille Russes. Le combat a été long et sanglant. Les Turcs ont mis le feu aux casernes qui venaient d'être construites à Lereth, puis se sont retirés.

On écrit de Trébisonde, sous la date du 14 janvier, que Schamyl, à la tête de 10,000 Circassiens marchait contre Zakatala, poste russe fort important.

Le bruit s'est répandu en Angleterre que le commandement en chef des forces alliées serait confié à lord Raglan qui aurait sous ses ordres le duc de Cambridge et le comte de Cardigan, ainsi que les généraux Evans et Brotherton.

On parle d'un nouveau manifeste que doit publier le comte Nesselrode.

Le gouvernement autrichien se propose, assure-t-on, d'envoyer le prince Windischgrätz à St-Pétersbourg.

Un journal danois, la *Dagbladet* affirme que la Russie a refusé de reconnaître la déclaration de neutralité de la Suède et du Danemark et qu'elle exige que ces puissances ferment leurs ports aux navires des puissances belligérantes. Les deux gouvernements auraient répondu qu'ils étaient décidés à rester neutres.

En France, les préparatifs de guerre continuent à se faire sur une vaste échelle. L'escadre mouillée à Brest a reçu l'ordre d'appareiller immédiatement, elle doit aller prendre à Toulon, Alger et Civita-Vecchia, une partie des troupes destinées aux opérations contre les Russes. Le contingent français en lieu d'être envoyé dans l'île de Candie, comme on se le proposait d'abord, sera dirigé sur Enos en Roumélie. Les forces alliées se réuniront à Andrinople, cité de la Turquie européenne. Cette ville importante est située entre Constantinople et l'ennemi, et tant qu'elle restera entre les mains de la Turquie et de ses alliés tous les efforts de la Russie pour s'emparer de la capitale de l'empire ottoman seront vains. Andrinople est en outre de toute la Turquie le point d'où les communications avec la France et l'Angleterre sont les plus faciles.

Le correspondant parisien du *Times* de Londres écrit à ce journal que les troupes d'Afrique qui doivent passer en Turquie se composeront presque en totalité de deux bataillons fournis par chaque régiment de zouaves. Ces troupes jugeront à l'apprentissage des volontaires la solidité et la discipline des soldats de ligne. Elles auront qu'elles doivent être envoyées en Orient.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
Transmise à l'Abeille.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 10 mars.—*Sénat.*—Le bill de la Chambre, créant la place de gardien du port du quatrième district, a été adopté, la clause qui portait que nul autre qu'un marin ne pouvait être élu ayant été effacée.

Le bill réglant les ventes judiciaires—connu sous la désignation de "*bill du Shérif*" a été rejeté par un vote de 14 contre 13 voix. Il ne saurait être maintenant repris en considération, car la motion de reconsidération faite par M. Konner a été repoussée et le bill déposé sur le bureau.

Le bill de la Chambre augmentant le salaire du greffier de la première cour de district à six mille piastres, et le bill allouant une compensation de six mille piastres à M. Maddox, comme imprimeur de la Convention—ont été adoptés.

Les nominations suivantes ont été confirmées: Jacob Soria, Jean G. Poindexter, en remplacement de W. L. Poindexter, démissionnaire; Jos. Cohen, en remplacement de Bernard Phillips, décédé, et Abel Drolous, notaires à la Nouvelle-Orléans.—Denis Mac'oe, notaire à Jefferson—Oscar Arroyo et Th. Duillet, notaires à Plaquemines—Geo. Hillman, gardien du port, réélu—John Holmes et John Sargent, inspecteurs de bœuf et de porc.

Un acte, à l'égard des affaires accusées par les juges a été adopté—un autre pour compenser P. K. Wagner, comme imprimeur d'Etat—et un troisième pour régler la vente des liqueurs enivrantes, ont été adoptés.

Le comité judiciaire a fait un rapport défavorable sur la question de soumettre au peuple l'urgence du transfert du capitole.

Chambre.—Le bill sur les terres marécageuses a été repris en considération et adopté, ainsi que l'acte pour incorporer le grand conclave des S. W. M.

L'acte ordonnant la vente du collège Franklin à St-Landry a été adopté.

La question d'établir un chemin de fer entre Baton-Rouge et la Nouvelle-Orléans est en ce moment en discussion. Les deux Chambres siégent le soir.

VENTES A L'ENCAN.
INDEX POUR LES CAPITALISTES ET LES SPÉCULATEURS.

Nous publions aujourd'hui, sur la deuxième page de l'*Abeille*, HUIT COLONNES D'AVIS DE VENTES A L'ENCAN ! Les capitalistes, les spéculateurs et les marchands trouveront, nous n'en doutons pas cette publication très intéressante, car elle leur mettra sous les yeux TOUTES LES PROPRIÉTÉS DE VALEUR qui se trouvent en ce moment en vente à la Nouvelle Orléans, par l'intermédiaire des encanteurs.

Voici les titres des avis publiés sur notre seconde page, avec le nom des encanteurs en tête et le jour de la vente en regard :

BEARD & MAY.

	dates des ventes
Succ. Judah Touro—propriétés 2e district,	13 avril
" J. Dunn—propriétés 1er et 4e districts,	11 mars
" W. S. Wason—propriétés à Jefferson,	1 avril
" H. Mosey—esclaves,	4 avril
" Jean Lambert—esclaves,	1 avril
" W. K. Sloane—esclaves,	15 mars
" F. R. Procter—propriétés 4e district,	25 mars
" G. Sonlat—propriétés faubourg Avart,	1 avril
" Anderson—mobilier (Lafayette),	15 mars
" C. J. Beasley—esclaves,	4 avril
Nègres de choix,	14 mars
Propriété Macarty, pour effectuer une liquidation,	18 mars
Propriété rue Liberty,	18 mars

PEYCHAUD & CIE.

Succ. Arnold Bodin—propriétés 1er district,	1 avril
" L. F. C[illegible]—propriété 4me district,	18 mars
" Heléne Dozeur—esclaves et propriétés,	18 mars
Couvertures, etc.	14 mars
Succ. Arnold Bodin—propriétés 3me district,	15 avril

N. VIGNIE.

Succ. J. B. Z. [illegible]—propriétés de [illegible],	15 mars
" [illegible]—propriétés Esplanade et [illegible]	18 mars
Vente pour opérer un partage—propriétés 2e district, aujourd'hui,	11 mars
10,000 briques rouges de Baltimore,	11 mars
[illegible]	11 mars
[illegible]	11 mars
Mouss[illegible] propriété S. Tammany,	13 avril

H. W. PALFREY.

Succ. Alfred T. Conrad—propriétés 2e district et esclaves,	25 mars
" [illegible] Conrad—propriété 2e district,	25 mars

DALTON & BRUNET.

[illegible]—Propriétés rue Canal	11 mars

M. BARNETT Jr.

Succession Judah Touro—Propriétés 2me district	12 avril

LONNEVAL & WILTZ.

[illegible]	11 mars
[illegible]	11 mars

S. GUINAULT.

Succ. J. Aster—Lots à Carrollton	25 mars
" [illegible]—Lots rue Washington	26 mars
[illegible]	15 mars
[illegible]	11 mars

MORPHY & NEVIUS.

Succ. G. Frapolli—Propriétés 1er Dist.	30 mars
Facture de cigares de la Havane	11 mars
[illegible]	14 mars
[illegible]	11 mars
[illegible]	11 mars

BERNARD TURPIN.

Propriétés rue Bourbon	18 mars
[illegible]	18 mars
[illegible]	11 mars

J. E. TOURNÉ.

Succession Badly—Propriétés rue d'Orléans et esclaves	5 avril
Succ. E. A. Canon—Livres de loi	11 mars
Propriétés rue des Remparts	15 mars

J. L. CARMAN.

[illegible]	21 mars
Major Barbour	

VINCENT & Co.

D'ordre des gardiens du port—Chemises	11 mars
[illegible]	11 mars
Fonds de magasin	23 mars

R. B. SYKES.

[illegible]	11 mars

F. FERNANDEZ.

Magasin de variétés	15 mars

VENTES JUDICIAIRES.—Une dépêche télégraphique nous apprend que le bill relatif aux ventes judiciaires a été repoussé hier, au Sénat, par 14 voix contre 13. Plusieurs des adversaires du projet de loi étaient absents de Baton Rouge.

NOUVEAU CANDIDAT A LA MAIRIE.—On verra par un avis inséré plus loin que le Dr. DAVID JOHN ROGERS est porté candidat indépendant à la place de maire. Le Dr Rogers est un de nos plus respectables citoyens ; il s'est toujours fait remarquer par sa droiture, son indépendance et sa fermeté. Il recevra les suffrages d'un très grand nombre d'électeurs intelligents qui pensent avec raison que le moment est venu de s'élever contre le despotisme d'une faction éhontée.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous rappellerons aux habitués du Théatre d'Orléans que les représentations, suspendues par l'accident du 26 février, doivent être reprises aujourd'hui. C'est une bonne fortune dont chacun voudra profiter, et nous ne doutons pas que cette réouverture, au milieu de la saison, ne soit inaugurée avec éclat. Le chef d'œuvre de Mozart n'a jamais d'ailleurs manqué de faire recette. *Don Juan* retrouvera tous les habitués à leur poste et nos artistes chanteront devant le public des grandes solennités théâtrales. A ce soir.

Demain, dimanche, le *Juif Errant*, drame en seize tableaux d'Eugène Sue.

Lundi, *Moïse*.

THEATRE D'ORLEANS.

Afin de dissiper les craintes qui pourraient encore exister sur la parfaite solidité des galeries du théâtre d'Orléans, nous croyons devoir publier les certificats suivants :

N.-le-Orléans, 10 mars 1854.

Nous, soussignés, composant la commission nommée par le maire pour inspecter les édifices publics de la ville, certifions par les présentes que nous avons minutieusement examiné le théâtre d'Orléans depuis les réparations qui y ont été faites, que nous les trouvons en parfait état de solidité, et qu'il ne le cède sous ce rapport à aucun autre édifice public de la ville. Nous déclarons que le public peut se rendre à ce théâtre sans crainte aucune.

(Signé) HENRY HOWARD, architecte.
ALOU D'HEMECOURT.
GALLIER, TURPIN & Co.
LOUIS H. PILIE, voyer de la ville.

A M. Charles Boudousquié,

Mon cher monsieur,—Ayant fait le plan et surveillé les travaux de réparation des deux rangées de galeries du théâtre d'Orléans, nous n'hésitons pas à affirmer qu'elles sont parfaitement solides ainsi que toutes les autres parties de l'édifice (nous les avons bien minutieusement examinées). Les galeries peuvent supporter le poids le plus considérable que pourrait exercer sur elles une foule extrêmement compacte.

Nous avons l'honneur d'être,
Vos obéissants serviteurs,
GALLIER, TURPIN & Co., architectes et constructeurs.
Nlle Orléans, 10 mars 1854.

DERNIER CONCERT DE JULLIEN.—Nous apprenons avec plaisir que Jullien donne un autre concert aujourd'hui. Après le bénéfice de Kœnig devait venir celui de Mlle ANNA ZERR : la recette de ce soir est par conséquent destinée à cette charmante artiste. C'est de la part de Jullien un acte de justice et de galanterie et nous serions heureux de voir le public répondre à l'appel du célèbre chef d'orchestre. Kœnig, Bottesini, Lavigne, Hughes, Collinet, Wuille et les frères Mollenhauer, exécuteront des solos. C'est la dernière occasion que nous aurons d'entendre l'orchestre de Jullien, car celui-ci part positivement demain pour Mobile d'où il doit se mettre en route pour le Nord.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.—C'est lundi qu'aura lieu le concert dans lequel doivent se faire entendre Mme Sontag, Mme Devries et tous les artistes de l'opéra italien, y compris les chœurs. Ce sera incontestablement une des solennités musicales les plus brillantes auxquelles nous aurons jamais assisté à la Nouvelle Orléans. La vente des billets commencera ce matin à 9 heures, au magasin de musique de P. Werlein, No 5, rue de Camp.

COMPAGNIE DE DESSÈCHEMENT.—La Direction s'est réunie hier et a élu M. JULES LAVERGNE président, et M. Hoffmeyer secrétaire de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.—Ce choix fait honneur à la Direction.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

—Mary Jane Barker est accusée par James Rowne d'un vol d'argent. Elle comparaîtra le 13 devant le recorder.

—Wm. B. Miller a trouvé, dit-il, Gaspard Sap chez lui : il n'y aurait peut-être pas grand mal à cela, mais Sap était complètement ivre. Si chacun imitait l'exemple de M. Miller les recorders auraient sur les bras une formidable besogne. L'ivresse est un des vices qui font le plus de progrès parmi nous.

—John Durkin a terrassé Sophia Montgomery et lui a volé une somme de six piastres qu'elle avait sur sa personne. L'examen du prévenu aura lieu le 21 de ce mois.

—Voies de fait, délits, outrages aux mœurs, voilà les titres que nous pourrions mettre à bien de petits entrefilets. Mais cela serait-il bien intéressant et la morale surtout y gagnerait-elle ?

Deuxième District.

Des individus arrêtés pour tapage, voies de fait, ivresse, etc., voilà les gens qui ont composé hier devant le recorder Remos. Leur histoire est celle que répètent à satiété chaque matin les journaux de la Nouvelle-Orléans dans la colonne qu'ils consacrent aux faits divers de la localité. Coups de poing et coups de pied, coups de bâton et coups de tout ce que l'on veut, voilà les faits et gestes d'une certaine classe de la population.

ÉVÉNEMENT MYSTÉRIEUX.—Nous avons entendu dire avant-hier, qu'une jeune femme s'était suicidée le matin même en se pendant à un des échafaudages de la nouvelle douane. N'ayant pu obtenir sur ce sujet aucun renseignement plausible, nous avons cru d'abord que c'était une triste plaisanterie, mais nous avons su hier la presque certitude que le bruit parvenu à nos oreilles n'est pas dénué de fondement. Des raisons faciles à apprécier ont sans doute porté les amis de la victime à garder le silence sur ce triste événement.

TRISTE MORT.—Un habitant du Nord de l'Etat, nommé John McCain, s'est égaré dernièrement dans les bois en se rendant à Tensas et y est mort de froid et de faim. Son corps a été retrouvé près de l'habitation de feu T. B. Scott.

NEW-HAMPSHIRE.—Les élections annuelles du New-Hampshire auront lieu lundi prochain.

UN DIPLOMATE DANS L'EMBARRAS.—La correspondance parisienne de la *Tribune* rapporte sur le compte de M. Mason, ministre actuel des Etats-Unis à Paris, une anecdote destinée à faire ressortir, par un exemple piquant, l'inconvénient de nommer à l'étranger des représentants qui ne savent pas la langue du pays où ils sont envoyés.

M. Mason se trouvait au bal, et il lui était arrivé, comme à un simple mortel, d'oublier son mouchoir. Ne trouvant pas pour parer à cette mésaventure, rien de plus simple que d'en envoyer chercher un, au magasin le plus proche, il passe dans l'antichambre, avise un domestique et lui met dans la main une pièce de 5 francs, en lui répétant sur tous les tons qu'il peut trouver : *handkerchief ! handkerchief !*

Après de vains efforts pour comprendre, le domestique se rend, en désespoir de cause, auprès de la maîtresse de la maison et lui raconte ce qui vient de se passer en répétant du son mieux le mot inintelligible. La dame comprenait l'anglais; elle croit deviner que M. Mason a dit au domestique de venir lui demander un mouchoir. Elle s'empresse donc de lui en remettre un qu'il porte sans retard au ministre dans l'attente. Mais, à la vue du tissu brodé, celui-ci se livre à une pantomime plus désordonnée que jamais. Il est choqué au dernier point que l'on ait pu le supposer capable d'envoyer emprunter un mouchoir à une dame qu'il connaît à peine. Le domestique, de son côté, y perd son français et écoute, le malheureux mouchoir à la main, ses doléances qu'il comprend moins que jamais. Enfin, un bienveillant interprète survient et met fin au malentendu en même temps qu'au supplice du diplomate.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY.

IX.

Madame de Villetaneuse avait promis à sa tante de fermer les yeux sur l'infidélité de son mari et de se résigner à cet outrage avec une sage dignité. Cependant elle ne put résister à la poignante curiosité de s'assurer de la réalité des détails donnés par la lettre anonyme.

—Il se pourrait que cette délation fut mensongère,—pensait la jeune femme ;—s'il en était ainsi, quelle serait ma joie ! Si, au contraire, la cruelle certitude m'est acquise, elle ne changera rien à ma résolution de suivre les avis de ma tante.

Aurelie, dans sa précipitation à se rendre chez la vieille fille, n'avait pas voulu attendre que ses chevaux fussent attelés : elle était sortie en fiacre. Elle dit au cocher qui l'attendait de la conduire passage Cendrier et d'arrêter sa voiture dans un endroit qu'elle lui désigna après une seconde lecture du billet anonyme ; puis elle baissa soigneusement les stores, et le fiacre se mit en marche.

Il y a peu de distance entre la cour des Coches et le passage Cendrier, ou la voiture entra bientôt. Il est assez désert et bordé de hautes murailles servant de clôture aux jardins voisins. Le fiacre, selon les indications d'Aurelie, s'arrêta dans une sorte de renfoncement formé par la retraite de deux pans de murs.

De cet endroit, l'on apercevait, à quelques pas, une maison d'assez pauvre apparence, dont la porte bâtarde était surmontée du N° 7, ainsi que l'annonçait la lettre anonyme. Les persiennes du second étage de cette demeure étaient fermées.

Au bout d'environ un quart d'heure d'attente, Aurelie, regardant à travers l'étroite ouverture laissée entre la bordure du store et le panneau de la portière, vit s'avancer lentement un fiacre. Villetaneuse, fumant négligemment son cigare et se dirigeait vers la maison N° 7. Un moment avant que de frapper à la porte, il s'arrêta, remarquant à quelque distance un fiacre stationnaire, aux stores baissés ; puis, supposant que cette voiture était celle de la personne qu'il avait probablement devancée au rendez-vous convenu, Henri de Villetaneuse hâta sa marche, frappa à la porte bâtarde qui s'ouvrit et se referma sur lui.

Aurelie ne conserva plus aucun doute sur l'infidélité de son mari, et quoiqu'elle dût s'attendre à cette découverte, un long et pénible frisson la saisit; on a beaucoup de fois douter, et je sens lorsqu'on a en ce moment fut affreux, cent fois plus affreux que ce qu'elle avait soupçonné, leur une heure auparavant, en admettant la possibilité du fait qui se réalisait. Elle se remit à peine de son émotion, lorsqu'elle entendit au loin, dans le passage, le roulement d'une voiture ; la marche se ralentissait à mesure qu'elle se rapprochait du No 7. La comtesse, se plaçant encore aux aguets, vit un fiacre aux stores baissés s'arrêter devant la porte bâtarde. Le cocher quitta son siège, vint ouvrir la portière, et une femme de petite taille, enveloppée d'un long châle de cachemire orange, bondit, plutôt qu'elle ne descendit du fiacre, puis, tout en frappant à la porte, se retourna pour adresser quelques mots au cocher.

Quelle fut la stupeur de madame de Villetaneuse, en reconnaissant madame Bayeul, cette effrontée petite femme aux cheveux blonds et dont, quelques mois auparavant, elle avait fait une de ses amies, ne se doutant pas que mademoiselle Jouffroy et de comte, avait si vivement excité le dépit jaloux de la jeune fille !

Ce nouveau coup fut peut-être plus douloureux encore à Aurelie que le premier. Peu de moments après cette cruelle découverte, elle se fit conduire à l'hôtel de Villetaneuse.

X.

Le père Laurencin, après avoir rencontré chez la tante Prudence, et d'une manière si imprévue, Catherine de Morlac, s'informa de la chambre qu'elle habitait dans la maison, et, après plusieurs tentatives inutiles faites dans cette même journée, il trouva Catherine chez elle peu de temps avant la tombée de la nuit.

Cette femme, qui pendant plus de quinze années avait vécu au milieu des recherches du luxe, cette brillante et insatiable courtisane habituée à voir ses fastueux amants s'empresser de prévenir ses moindres caprices, occupait depuis cinq mois une sorte de petite chambre, éclairée par une lucarne en tabatière, carrelée, nue, sombre, froide, aux murs sordides et crevassés. Un lit de fer, garni d'un mince matelas, une table, une chaise, une commode, quelques grossiers ustensiles de ménage, placés sur une tablette scellée dans le mur, tel était l'ameublement.

Assise au-dessous de l'étroit châssis vitré, qui filtrait une rare lumière dans la mansarde, Catherine rapiéçait des bas au moment où le vieil artisan entrait chez elle. En retrouvant dans ce taudis, vêtue d'une robe grossière, cette femme qu'il avait vue dans un appartement splendide, habillée avec une rare élégance, le père Laurencin fut ému de ce contraste entre le présent et le passé ; puis, refrénant cette pitié en songeant aux conséquences fâcheuses que pouvait avoir pour Michel la présence de sa mère en cette maison, le vieillard dit à Catherine, qui s'était levée à son approche :

—Dieu soit loué ! vous êtes ruinée.... Il y a une justice au ciel ! Ces richesses, fruit de votre honte, vous les avez perdues....

A ces paroles, la courtisane ne répondit pas d'abord; elle resta pensive, et reprit au bout de quelques instants :

—Je devrais vous laisser croire à ma ruine, ce serait de ma part plus méritoire : mais vous serez peut-être indulgent pour moi en sachant la vérité.... Non, je ne suis pas ruinée.

—Alors pourquoi donc vivez-vous dans cette mansarde ? pourquoi faites-vous des ménages ? pourquoi gardez-vous des malades ?

—Je fais des ménages, je garde des malades, je ravaude des bas, j'accepte, je demande les travaux les plus humbles, afin de gagner ma vie laborieusement, honnêtement, et je la gagne. Je loge dans cette mansarde, parce que mon fils demeure dans la maison.

—Ainsi, vous espérez.... vous osez....

—Ne craignez rien : vous possédez mon secret ; jamais je n'abuserai de la facilité que j'ai maintenant de voir ou d'entrevoir seulement mon fils.... Ah ! si vous saviez quel bonheur c'est pour moi d'habiter la même maison que lui, de le savoir là, près de moi.... Tenez, monsieur Laurencin, cette pauvre mansarde, je ne la changerais pas maintenant contre un palais !

—Et c'est vrai..... c'est bien vrai, ce que vous dites là ?

—Pourquoi mentirais-je ?

—Si je pouvais vous croire !.... Quoi ! il dépendrait de vous de vivre comme autrefois dans le luxe et les plaisirs, mais, transformée, régénérée par l'amour maternel, vous préférez vivre dans une laborieuse pauvreté, afin de.... Non, non, c'est impossible ! Un tel sacrifice, une résignation si noble, si courageuse de votre part..... non, cela n'est pas vrai ! vous êtes ruinée, votre ruine vous impose une existence misérable, mais vous voulez me persuader que vos privations sont volontaires ; je ne serai pas dupe de votre astuce !

La courtisane sourit tristement, alla vers sa commode, prit dans l'un des tiroirs un portefeuille, le remit au vieillard et lui dit :

—Ouvrez ce portefeuille, monsieur Laurencin, et assurez-vous de ce qu'il renferme.

—Que vois-je !—s'écria le vieil artisan avec une stupeur croissante :—des billets de banque, des bons du trésor, des inscriptions de rente au porteur !....

—Ces valeurs représentent plus de trois cent mille francs,—répondit simplement Catherine, vous pouvez vous convaincre de ce que j'avance.

—Est-ce que je rêve ! Non, non, cette femme ne ment pas, elle est toujours riche.....—dit en s'adressant à Catherine, encore ébloui de l'évidence de ces preuves, le vieillard ajouta :—Mais de ces sommes considérables, quel usage comptez-vous faire ?

—L'usage que j'en fais depuis trois mois, monsieur Laurencin.

—Que voulez-vous dire ?

—Quoique de retour ici ce matin même, peut-être avez-vous entendu parler d'un bienfaiteur mystérieux qui.... souvent....

—Vient au secours d'une foule de misères, si nombreuses ici parmi les habitans de la cour des Coches ! Oui, c'est une des premières choses dont la portière nous a entretenus, Michel et moi, dès notre arrivée. Mais personne n'a pu jusqu'ici découvrir quel était ce mystérieux bon génie....

—Ce secret, je peux vous le confier, si vous me promettez de le garder fidèlement.

—Je vous le promets.

—Eh bien, ce bienfaiteur mystérieux, c'est....

—Achevez....

—C'est moi.

—Vous !

—Oui, monsieur Laurencin.

—Est-il possible !.... C'est vous ! .... vous ! —Grâce à la fortune que je possède en portefeuille, rien ne m'est plus facile, que de venir en aide à un grand nombre de souffrances dignes d'intérêt. Ma présence dans cette maison depuis trois mois m'a expliqué comment ces mystérieux bienfaiteurs est si économe le faisait des misères des habitans de la [illegible]. Cochez.... Maintenant, monsieur Laurencin, m'accuserez-vous de mensonge !....

—Grand Dieu !.... vous accuser !—s'écria le vieillard profondément ému.—C'est à moi de vous demander pardon de mes soupçons.

—Ma conduite passée les autorisait.... J'avais d'abord songé à vous cacher le peu de bien que je faisais, l'expiation de mes désordres m'eût ainsi paru plus complète.... mais j'ai craint ce qui est arrivé.... j'ai craint que vous ne vissiez dans ma résolution de gagner désormais honnêtement, laborieusement, mon pain, qu'une exigence de la nécessité.... J'aurais ainsi peut-être mérité votre pitié.... mais non votre estime.... et il faut que vous m'estimiez pour me permettre de voir souvent mon fils....

—Quel changement, mon Dieu !—dit le vieillard en levant les mains au ciel;—quel changement dans cette femme !

—Il vous surprend !....

—J'en crois à peine ce que je vois, ce que j'entends....

—Ah ! je vous le disais bien, que j'étais devenue mère après avoir été si longtemps sans entrailles pour mon enfant ! Tenez.... le jour même où vous m'avez apporté ce bracelet.... Oh ! ce bijou.... il est le seul que j'aie conservé, je le porte toujours.—Et, relevant la manche de sa robe grossière, elle montra le précieux joyau agrafé à son bras.—Ce bracelet ne me quittera qu'à ma mort; il date pour moi le jour où j'ai revu mon fils. Ce jour-là donc, je congédie avec mon homme d'affaires : nous établissons le chiffre de ma fortune ; il s'étonnait de mon insatiable cupidité.—Monsieur Bayeul,—lui disais-je,—je songe à l'avenir : j'ai vu tant de femmes de mon espèce, après avoir roulé sur l'or, réduites à un sort ignoble, abject ! que sais-je ? à être garde malades ou femme de ménage, et à vivre dans un galetas, que je veux échapper à une si horrible destinée.... Je disais vrai ; ce sort me paraissait en ce temps-là hideux, horrible.... il est aujourd'hui le mien, volontairement le mien, et j'en suis heureuse.. j'en suis fière.......... car maintenant,—ajouta Catherine les larmes aux yeux.—car maintenant, vous m'estimez, bon père.... car maintenant vous ne redouterez plus ma présence dans la maison où demeure mon fils.

—Il est donc vrai, tout peut s'expier, tout peut se pardonner !—reprit le vieil artisan ne pouvant retenir ses pleurs.—Catherine, vous êtes la plus vaillante, la meilleure des mères !

Le père Laurencin tendit ses bras à la courtisane. Mais celle-ci, tombant à ses genoux, saisit ses mains, qu'elle couvrit de larmes et de baisers.

—Non, non, venez dans mes bras, sur mon cœur, pauvre femme ! s'écria le vieillard en la relevant et la serrant paternellement contre sa poitrine.

XI.

Un assez long silence suivit la réconciliation de Catherine et du père Laurencin, tous deux, accablés par l'émotion, se sentaient trop oppressés pour parler. La courtisane reprit :

—Bon père !.... oh ! n'est ce pas, vous permettez que je vous appelle ainsi ?

—Oui, oui, car il me semble que mon fils, témoin de votre repentir, de votre expiation, de votre tendresse maternelle, vous aurait pardonné comme je vous pardonne.

—Oh ! merci, merci !—répondit Catherine en baisant encore les mains du vieillard.—Laissez-moi vous dire en peu de mots, bon père, comment je suis venue m'établir dans cette maison, et ce que j'attendais encore de la bonté que vous me témoignez, si mon désir est réalisable.

—Parlez, parlez !

—Le lendemain du mariage de monsieur de Villetaneuse, j'ai quitté ma demeure ; malgré ses recherches, il a perdu mes traces; je suis allée, vous le savez, loger au fond de Marais; vous me permettiez de temps à autre de voir mon fils chez monsieur Roussel. Je vous l'avoue, la rareté de ces entrevues me désolait. J'apprends votre départ et celui de Michel pour l'Angleterre. J'avais réalisé en une somme considérable tout ce que je possédais. Il me semblait déshonorant, depuis que je sentais ma dignité de mère, d'user personnellement de ces biens honteusement acquis. Je crus pouvoir les utiliser d'une façon généreuse, décidée que j'étais à gagner laborieusement ma vie et à me rapprocher de mon fils. Profitant de votre absence de la maison, j'y ai loué cette mansarde. La cour des Coches est presque entièrement peuplée de pauvres artisans. Il me serait donc possible, me disais-je, de secourir des infortunes méritantes, en demeurant inconnue. Je pourrais aussi, grâce au grand nombre de locataires de cette maison et des maisons voisines, trouver quelques occupations qui me rapporteraient un modique salaire. Je mettais à honneur de ne pas distraire pour mes besoins personnels quoi que ce fût de la somme réalisée par moi.

—C'était beau, c'était bien ! vous êtes une vaillante femme !

—Mes désirs furent comblés. Peu de temps après mon arrivée dans cette maison, je gagnais de quoi vivre. Le hasard m'a permis de rendre un service à mademoiselle Marianne : depuis ce temps, j'ai été employée chez sa tante. Je connais mieux que personne les misères honorables d'un grand nombre de nos pauvres voisins; je leur viens en aide au moyen d'un mandat sur la poste, qu'ils reçoivent dans une lettre, ou bien, m'adressant à quelque commissionnaire des quartiers éloignés, je le charge de porter différents objets aux personnes que je désirais secourir. Ce messager ne devant jamais me revoir, ne pouvait trahir mon secret. J'attendais avec anxiété le retour de Michel et le vôtre, bon père, dans l'espoir que, touché de mon repentir, de mes efforts pour rentrer dans la bonne voie, vous me pardonneriez le moyen dont j'ai usé pour me rapprocher de mon fils, et que, peut-être.... Mais je n'ose....

—Achevez, Catherine, achevez.

—Vivant dans cette maison, il me sera sans doute facile de me trouver souvent avec Michel mais....

—J'y songe.. il m'a déjà plusieurs fois demandé comment il se faisait que vous fussiez devenue femme de ménage, vous qu'il a vue dans un bel appartement de la rue Tronchet.

—Nous dirons à Michel, et cela sans mensonge, qu'un grave événement, de riche m'a rendue pauvre; mais laissez-moi vous confier un projet que depuis quelque temps est le plus doux, le plus cher de mes vœux.

—Quel est-il ?

—Vous allez me trouver ambitieuse. Rencontrer souvent Michel dans la maison, lui parler, parfois, ce serait pour moi un grand bonheur sans doute; mais, que voulez-vous ! je deviens insatiable !

—Quel serait donc votre projet !

—Dans votre profession d'orfèvre, est ce que l'on n'emploie jamais de femmes comme ouvrières ?

—Si. Elles sont pour la plupart brunisseuses.

—Catherine reprit avec un léger tremblement dans la voix qui trahissait l'anxiété de son espérance :

—Est-ce que leur apprentissage est très difficile ?

—Je devine votre pensée.

—Elle ne vous fâche pas ?

—Loin de là, elle me touche !

—Oh ! bon père !—s'écria Catherine en pressant les mains du vieillard entre les siennes et attachant sur lui un regard brillant de larmes de joie.—Concevez-vous quel serait mon bonheur ! Etre acceptée comme ouvrière par monsieur Fortuné ! travailler avec vous et Michel! être ainsi, près de lui, toute la journée ! Toute la journée mon Dieu ! Tenez, ce serait si beau pour moi, qu'encore une fois j'ose espérer !....

—Espérez, courageuse mère, espérez !

—Dieu du ciel !

—Aujourd'hui même, je parlerai de votre désir à monsieur Fortuné.

—Oh ! vous êtes bon ! Merci, merci ! vous verrez !.... mon apprentissage sera prompt ! l'intelligence ne me manque pas. Je passerai, s'il le faut, les jours, les nuits, afin de me rendre capable d'entrer dans votre atelier, de pouvoir y travailler à côté de mon fils ! Jugez donc ! en présence d'un pareil but, on ferait des prodiges ! Et, puis, ce but atteint je n'aurai plus rien à désirer, puisque.....—ajouta la courtisane, avec un profond soupir,—puisque Michel doit toujours ignorer que je suis sa mère....

—Hélas !

—Comment lui expliquerais-je le mystère dont je me serais entourée jusqu'au jour de cette révélation ? Il me faudrait donc mentir, toujours mentir à mon fils ! et cela, voyez-vous, bon père ! je le sens.... cela me serait aussi affreux, aussi impossible, que de lui dire : «Je t'ai abandonné depuis ton enfance, pour vivre dans l'infamie !»

—Il n'est que trop vrai, il vous faudrait choisir entre ces deux alternatives.

—Non, non, j'accepte résolument ma destinée : elle dépassera même mon espoir, si je puis avoir le bonheur d'être employée chez monsieur Fortuné.

—Ce sera facile; notre patron occupe hors de l'atelier plusieurs ouvrières au brunissage de certaines parties de ses ouvrages d'orfèvrerie; je dirai à mon patron tout ce qu'il y a de beau, de bien, de vaillant dans votre conduite; il saura les mystérieux secours que vous donnez à tant de pauvres.

—Bon père, je vous demande en grâce que ce secret reste entre vous et moi, s'il n'est pas nécessaire d'en instruire monsieur Fortuné pour qu'il m'accueille chez lui.

—Cela n'est pas sans doute indispensable; le service que vous avez rendu à sa cousine, votre repentir, votre louable conduite dans cette maison, suffiraient à l'intéresser à vous, lors même qu'il croirait seulement que vous avez perdu votre fortune.

—En ce cas, je vous en supplie, gardez-moi le secret. Je vous l'ai confié dans l'espoir de mériter votre estime et de me rapprocher ainsi de Michel ; mais faire cet aveu à une autre personne, sans nécessité absolue, serait, ce me semble, une sorte d'ostentation.

—Le sentiment qui vous guide, Catherine, est si délicat, que je ne saurais le contredire. Il en sera donc ainsi que vous le désirez. Votre secret restera entre vous et moi. Néanmoins, je suis certain de vous faire agréer comme ouvrière chez monsieur Fortuné.

—Quel bonheur, mon Dieu ! je peux à peine y croire et....

Mais soudain le visage du vieillard s'attrista, il interrompit Catherine en disant :

—Ah ! fatal passé !.... fatal passé !

—Mon Dieu ! vous m'alarmez !

—Je pensais que vous auriez pu faire votre apprentissage dans notre atelier. Intelligente et laborieuse, guidée par mes conseils, vous n'eussiez pas tardé à connaître votre nouveau métier.

—Ah ! de grâce, expliquez-vous ! cette incertitude me tue. Quel obstacle voyez-vous à ce projet ? En quoi peut-il être atteint par mon triste passé ?

—La clientèle de monsieur Fortuné est très restreinte, elle se compose de gens du grand monde ; ils ont pu autrefois vous rencontrer à la promenade, au spectacle ; ils viennent souvent à l'atelier s'informer de leurs commandes ; si l'un deux vous reconnaissait... et que devient Michel...

—Oh ! n'achevez pas, vous m'épouvantez !—murmura la courtisane, et elle répéta d'une voix déchirante :—Oui, vous dites vrai.... fatal passé ! Mon rêve était trop beau !.... Allons, du courage, de la résignation !

—Pauvre femme !—reprit le vieillard pensif, douloureusement attendri en voyant les larmes couler lentement des yeux de Catherine, morne, abattue. Puis soudain il ajouta :—Mais, j'y songe !.... peut être.... y aurait-il moyen de pendant....

—Oh ! parlez !—dit la courtisane d'une voix palpitante et renaissant à l'espérance,—de grâce, parlez !

—En effet,—reprit le vieillard, réfléchissant à son dessein,—en lieu de travailler avec nous dans l'atelier, vous pourriez venir tenir, durant le jour, dans la chambre que Michel et moi nous occupons. [illegible]

—Vous, ma mauvaise, bon père !—s'écria Catherine [illegible]. Je ne serai [illegible] ; je le suivrai [illegible] la plus grande [illegible].

—Il en est ainsi, mademoiselle Prudence [illegible].

—Grand Dieu !.... C'est Mauléon ! je l'ai autres abandonné sans pitié après l'avoir ruiné !...

Et pâle, chancelante, elle fut obligée de s'appuyer à la rampe, se sentant à ce moment sur le palier de faire un pas.

—Mauléon que tant la sort,—ajouta Catherine.—Cet homme a été jeté de ma vie.... Quel souvenir ! Oh ! le père Laurencin a dit fatal passé !

La courtisane fut soudain tirée de ses tristes réflexions par un grand tumulte, elle entendit les pas précipités de plusieurs personnes qui montaient l'escalier.

—Arrêtez ! arrêtez !....

(*A continuer.*) EUGÈNE SUE.

Décédé hier matin, 10 du courant, à 6 heures, FREDERICK WILLIAMS COLQUHOUN, âgé de 42 ans. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la demeure de son beau-père, M. E. E. Parker, No 73, rue Julie.

Décédée hier à 4 1/2 heures de l'après midi, MARIE C. MARIONNEAUX, âgée de 2 ans, 4 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu à 4 1/2 heures cette après midi. Le corps est exposé rue Dumaine, entre Galvez et Miro.

Décédé, hier, à une heure de l'après midi, LOUIS GASTINEL, âgé de 5 mois et demi, fils de Louis Gastinel et d'Elmina Dorville. Les parens et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures. Le convoi partira de la demeure de M. Gastinel, encoignure Hôpital et Claiborne.

Les amis et connaissances des familles Duroché, Castillon, Dupuy et Segura, sont priés d'assister au service funèbre de MARCELLITE DUROCHÉ DUPUY, Noël Gaspard Dupuy, Bernard Dupuy et Louisa Segura. La cérémonie aura lieu lundi, 13 mars, à 8 heures et demie du matin, à l'église de l'abbé Moriseau, rue Mandeville, encoignure Morales.

De la part des familles Duroché, Castillon, Dupuy et Segura.

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune américain désire prendre pension permanente dans une famille française respectable. Il donnera et demandera des références. S'adresser à W. W., bureau de poste, et faire connaître les conditions, le quartier où est située la pension, &c. 11mars—1t

LIBRAIRIE
Vor HEBERT & Co.,
149, *rue de Chartres.*

JOURNAUX FRANÇAIS.
AVIS INTERESSANT
aux personnes abonnées et celles qui désirent le devenir pour l'année **1854.**

NOUS avons l'honneur d'informer les unes et les autres que nous avons reçu par le steamer Crescent City les numéros de tous les journaux français, jusqu'à janvier inclusivement.

NOTA—D'après nouveaux arrangemens pris pour l'expédition de ces journaux nous permettent d'affirmer que les retards éprouvés dans ces derniers temps ne peuvent plus se renouveler. Par suite de ces arrangemens nous devons les recevoir toujours avec régularité.

Un nouvel envoi est attendu vers la fin de mars.

Il reste à placer, pour l'année courante, quelques abonnements à l'ILLUSTRATION, Journal Universel
La Revue des deux Mondes,
Aux modes Parisiennes,
Au Conseiller des Dames,
Au Moniteur de la Mode,
A la Sylphide,
Au Musée des Familles,
Au Petit Courrier des Dames,
Au Journal des Demoiselles,
Au Journal des Tailleurs,
A Centralisation,
A l'Artiste—à l'Echo des Feuilletons, au Journal des Connaissances utiles
A la Santé Universelle (Guide médical des familles)
Au Journal des connaissances médico-chirurgicales
Au Bulletin de Thérapeutique, à l'Union Médicale, à la Gazette des Hôpitaux, à l'Union Médicale, au Journal de Pharmacie et de Chimie, &c. 11 mars

VICTOR HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.
MAGASIN PITTORESQUE
Pour 1854.
MEMOIRES D'UN BOURGEOIS DE PARIS.
Par le Dr. Véron. 11 ms

Magnétisme.
Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue.
Spécialement pour les maladies,
A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne consultation, RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et en ville, des consultations sur toutes maladies, de 10 heures à 3 heures.
M. Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme en ville [illegible] 7 heures du soir dans une séance de

VISION
Malgré l'obstacle mis à plus parfaite des yeux, [illegible] à distance [illegible].
PRIX D'ENTRÉE 50 cts
[illegible]

CAMPHRE—[illegible]
[illegible]
A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

Osnaburgs coton
EN [illegible]
O. B. GRAHAM

JULES BOULENGER,
Rue de Chartres No 109. (au premier)

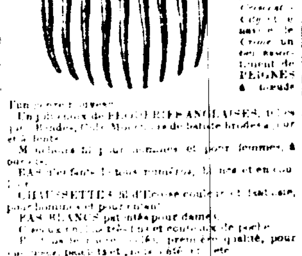

Le soussigné annonce à [illegible] PEIGNES [illegible]

Un petit lot de FICHUS BRODÉS ANGLAISES, [illegible]
Pagnes, Fichus Mouchoirs de batiste brodés à couleurs.
[illegible]
CHAUSSETTES d'Ecosse [illegible]
PAS BLANCS pour dames
[illegible]
J. BOULENGER.
109, rue de Chartres au premier, entre St-Louis et Conti.

Nouveautés Françaises !
D. P. SCANLAN & Co. No 12, rue de Chartres, informent respectueusement les dames qu'ils ont reçu [illegible] de **Nouveautés de Paris**, [illegible]
[illegible]
☞ Aussi—Un bel assortiment de **Chapeaux d'été** pour dames et fillettes. 10mars—1

J. FETTEL,
22, Rue de Chartres.

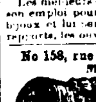

REÇOIT par les navires Great Britain, du Havre, et Golden Star, de Liverpool, le complément de son stock de Bijouterie et Horlogerie, qu'il offre en vente à des prix qui défient la concurrence.

Parmi les montres de ce dernier envoi, se trouvent quelques magnifiques pièces en secondes indépendantes, Mauc Cases, Patent, Lepine, &c.

Il rappelle au public qu'il est en mesure de faire fabriquer sur le modèle français et au titre demandé, toutes espèces de pièces d'argenterie de table.

Les meilleurs ouvriers sont continuellement dans son emploi pour la réparation des montres et des bijoux et lui permettent de garantir tous les ouvrages qui lui sont confiés. 10mars

No 158, rue Royale, encoignure Toulouse.
Mme ROBERT,

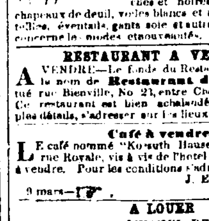

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la ville qu'elle a reçu un ASSORTIMENT de **Marchandises de printemps,** composé de : Capotes de Blondes, de Dentelles, de Crêpe, Chapeaux de crin, paille, en tous genres, et pour tous les goûts, Mantelets, Lingerie, Broderie, Dentelles blanches et noires, fleurs, rubans, chapeaux de deuil, voiles blancs et noirs, de dentelles, éventails, gants soie et autres, et tout ce qui concerne le modes étonnamment. 9 mars—1m

RESTAURANT A VENDRE.
A VENDRE—Le fonds du Restaurant connu sous le nom de **Restaurant de Paris** et situé rue Bienville, No 21, entre Chartres et Levée. Ce restaurant est bien achalandé. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux. 9 mars—1m

Café à vendre.
LE café nommé "Kossuth House", situé dans la rue Royale, vis à vis de l'hotel Saint Louis est à vendre. Pour les conditions s'adresser à
J. E. FISCHER, 27, Bienville
9 mars—1☞

A LOUER

L'HOTEL DE MANDEVILLE, consistant en deux corps de bâtisse en briques à deux étages; trois maisons de plaisance, avec cuisine; un jeu de quilles et une grocerie, très bien situé, en face du wharf à Mandeville.
S'adresser à Mandeville, ou à
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9mars—1m 13 et 15, rue St-Louis

Meubles, Chevaux, Voitures, &c, à vendre.
LE soussigné désire vendre tous ses meubles, aussi deux excellents pianos dont l'un construit par MM. Faivre et Allovon est vraiment remarquable par la qualité et le volume de son qu'il donne.—Deux chevaux blancs de 5 à 6 ans, bien dressés—Une voiture de famille et harnais pour un cheval pour deux chevaux, le tout presque neuf. H. BONNABEL,
9mars Enc. des rues Natchez et Tchoupitoulas

WHISKEY—50 barils whiskey Magnolia de Pike, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.,
9mars 15, rue Tchoupitoulas

PIMENT—200 sacs piment noir, à bord du navire, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
9mars 15, rue Tchoupitoulas

BŒUF—60 barils et 75 demi barils bœuf mess de T. H. Davis, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
9mars 15 rue Tchoupitoulas

SAVON—1,000 caisses savon Oléine de Bailleto et de Boston, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
9mars 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—350 caisses chandelles de [illegible] toile, de Bolletto, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
9mars 15, rue Tchoupitoulas

Genièvre de Hollande.
15 PIPES de la marque célèbre de BELL, venant d'être reçues et à vendre dans les entrepôts de la Douane, par le seul agent et importateur.
J. MEUGENS,
9mars 31, rue de la Commune

MAGASIN DE SELLERIE

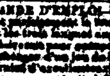

DE
Newark, N. J.

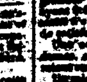

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie [illegible].

DEMANDE D'EMPLOI—[illegible]

POUR LA PLACE DE MAIRE.
☞ Messieurs les Editeurs—Nous vous autorisons à annoncer le **Dr. DAVID JOHN ROGERS** comme candidat à la place de Maire de la ville d'Orléans, aux prochaines élections municipales. LEGION.

Pour Commissaire des Rues :
JAMES JOLLS,
(Titulaire actuel, est candidat)
Election 27 Mars 1854.

POUR CONTROLEUR DE LA VILLE.
O. DE BUYS, titulaire actuel, est candidat à la même place. L'élection aura lieu le 27 mars

Pour Voyer de la ville :
LOUIS PILIE,
Titulaire actuel, est candidat pour la même place.
Election, 27 mars.

☞ MIGUEL HERNANDEZ Jr. est candidat à la place de Receveur du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

AVIS—Le soussigné prévient le public que sa femme Mme LISA BONNEAU, ne vivant plus sous le toit conjugal, il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter. FRANÇOIS BOSSIN,
10mars—3f Rue Ste-Anne, 117

A VENDRE—UN ILET DE TERRE borné par les rues Bienville, Douane, Murat et Olympia. Pour les conditions, s'adresser à
J. EUGENE TOURNÉ, encanteur,
10mars—3 95 rue Commune

HARENGS et Saumons d'Ecosse, venant d'être reçus par les navires Pollok Crampton, venant de Glascow :
400 barillets Harengs Lochfine d'Ecosse.
70 livres Saumon d'Ecosse en boites en ferblanc.
Par le navire Golden Star, venant de Liverpool :
100 douzaines cruchons de Crosse & Blackwell,
200 do Sauce de Worcester, en bouteilles, demi et quarts de bouteilles,
500 Reading Cracknel Biscuits de Hankly & Palmer
Toujours en magasin :
Un assortiment de sucre candi en boîtes,
Sucre candi en béton,
Sirops assortis,
Bonbons, conserves, et tous les articles de pâtisserie, à plus bas prix, pour du comptant ou de bons billets, DAVID GOWANS & Co.
10 mars pâtissiers, No 145, rue du Canal

HUILE—HUILE.
150 PANIERS de 12 bouteilles huile de Bergasse, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
10mars 8 et 10 rue Jefferson

200 CAISSES de 12 bouteilles huile extra, Montan, Marcellin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
10mars 8 et 10 rue Jefferson

JAMBONS—200 tierçons jambons de Stagg & Shay, S. Davis jr. et de Phillips, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.,
10 mars 15, rue Tchoupitoulas.

PORC—200 barils porc de prime de première qualité et porc mess de première qualité, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.,
10mars 15, rue Tchoupitoulas.

AGENCE DE VINS INDIGENES,
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Thoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc ;
Vin doux, dit vin de Dames
Vin de Catawba mousseux.
Aussi,—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
23 fév Agents.

BAREGES et Grenadines à volants, nouvellement reçu par le Cuba, en cartons à vendre par
P. & E. REILLY & Co.,

COUTILS et Piqué à Gilets—Nous venons de recevoir de la célèbre manufacture de Thomas Taylor & Fils, nos coutils, nos piqués [illegible].
P. & E. REILLY & Co,
Enc. Royale et Canal

TOILE A DRAPS—100 pièces Toile à drape très fine 12, 14 à 15 la yarde.
[illegible]
P. & E. REILLY & Co,
Enc. Royale et Canal

EN DEBARQUEMENT du Suenz, venant de Gênes, 200 caisses macaroni et vermicelle,
[illegible]
4 paniers Saucissons de Bologne,
[illegible] fromage Parmesan,
[illegible] de Lucca,
[illegible] Vermouth de Turin,
[illegible] Tomates,
200 [illegible]
J. LANATA
11, rue St-Jean, 12 rue Toulouse.

EN magasin et à vendre par les soussignés—
[illegible]
FAUL JUGE FILS & Co.,
27, rue St Louis.

COGNAC—[illegible] Cognac de différentes marques, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
27, rue St Louis

MACONS—[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co
27 rue St Louis

[illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St Louis

VIN DE LANGUEDOC—[illegible]
P. CUSACHS,
Encoignure Royale et St. Philippe.

FROMAGE DE GRUYERE—[illegible] en débarquement du navire Brandywine, du Havre, à vendre par B. TALAMON,
[illegible] rue Royale

HUILE [illegible]
B. TALAMON,
181 rue Royale

VIN [illegible]
B. TALAMON,
181 rue Royale

VINS de Bordeaux—Vin rouge de différentes qualités, [illegible].
B. TALAMON,
181 rue Royale

VIN de Champagne des marques suivantes : [illegible].
B. TALAMON,
181 rue Royale

SAVON de Marseille—60 caisses en magasin et à vendre par B. TALAMON,
181 rue Royale

DIVERS—Vermouth de [illegible]
B. TALAMON,
118 rue Royale

RASOIRS ANGLAIS des fabricants les plus renommés [illegible] Elliot, Wade & Butcher [illegible].
C. CARRERE,
116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

CANIFS de Joseph Rodgers & Sons—12 douzaines modèles variés, reçus et à vendre par
C. CARRERE, 116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

PLUMES METALLIQUES de Joseph Gillot—50 grosses pour usage du bureau et celui des écoles, à vendre par C. CARRERE,
1 mars 116, Vieille-Levée

BOCAUX A CANDY de 1, 2, 3 1/4 et un gallon—80 caisses parfaitement conditionnées, à vendre par
C. CARRERE, 116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

VINS ROUGE ET BLANC—200 barriques vin rouge;
2560 caisses vin rouge;

450	do	do	Cantenac foncé;	
100	do	do	Bergasse 1846;	
19	do	do	Margaux;	
66	do	do	Léoville;	
15	do	véritable vin rouge Lanessan		1844;
110	do	do	do St-Julien	1844;
18	do	do	do Arsac Médoc	1844;
26	do	do	do St-Estèphe	1846;
41	do	do	do Larose	1834;
8	do	do	do St-Estèphe	1844;
12	do	do	do	1841;
36	do	do vin blanc Beignac		1847;

En magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co,
8ms—6 22 Vieille-Levée

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—
200 paniers champagne De Montcourt;
45 do do Venoge & Co;
48 barils vin d'Oporto de Bourgogne et Regis;
20 caisses fraises au jus;
50 balles tabac en feuille de la Havane et Mexique;
5 do Salsepareille de Tampico;
26 caisses absinthe Sauvajol, Bruneton & Co;
20 do oranges de France;
5 do moutarde française;
800 dame-jeannes françaises de 5 gallons, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
8ms—6 22 Vieille Levée

CHAMPAGNE
De la veuve Clicquot Ponsardin.
FDO. DE FUENTES & Co.,
No 22, Vieille Levée,
Seul agent et importateur. 2 mars

GRAND RABAIS ! !
HABILLEMENTS CONFECTIONNES.
GODCHAUX FRERES,
Nos 107 et 108, rue de la Vieille Levée.
[EN FACE LE MARCHE A LA VIANDE.]

ONT l'honneur d'informer leur clientèle et le public en général que, venant de recevoir de France et du Nord un supplément à leur stock déjà si complet en vêtements de tous genres pour hommes et enfants, ainsi qu'un magnifique assortiment de chemises françaises de toutes qualités, chapeaux feutre et soie, cravates, porte-monnaie &c., &c., ils vendront leurs marchandises à des prix réduits, afin de maintenir la réputation qu'ils se sont justement acquise en vertu de leur invariable principe: Vendre à bon marché afin d'offrir à leurs acheteurs un assortiment plus souvent renouvelé.

Deux bons coupeurs attachés à l'Etablissement, portent tous leurs soins aux commandes sur mesures. 6 fév

106, ROYALE, 106
MARCHAND TAILLEUR.
LE soussigné, de retour de France, informe sa clientèle et le public qu'il vient de recevoir par les navires Ashland et E. B. Sumner, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché, savoir :
Casimirs couleur, dessins nouveaux pour pantalon
Draps noir pour habits et redingottes,
Satin-laine pour pantalons,
Draps couleur, diverses nuances,
Caleçons, cravattes, chaussettes, bretelles, etc.
Attendu par le Sea Queen, du Havre, habits et redingottes en drap (Cromwell et Talma), velours, soieries et matelassés pour gilets.
J. CASBERGUE,
31 oct 106, Royale.

Parfumerie et articles de fantaisie.
J. AUGE,
62, *rue de Chartres, encoignure Bienville.*
A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, [illegible].

AVIS—Depuis le 1er février 1854, j'ai contracté une société avec M. ERNEST JUSTIN. Je continuerai la même ligne d'affaires sous la raison de **A. Tourné & Co.**
A. TOURNE & Co.,
7 mars—5 183, rue Poydras.

Avis aux marchands.
UN monsieur connaissant bien les affaires des Attakapas, où il a résidé vingt ans, désirerait se charger de faire les affaires d'une maison de commerce qui voudrait établir un magasin de détail à St-Martinville. Il donnera sur sa probité et ses connaissances les renseignements les plus complets.
S'adresser au bureau de ce journal. 7mars—6

UN bon ouvrier ferblantier connaissant le travail de batiment et parlant français, trouvera de l'emploi rue de la Douane No 23. 7 mars

AVIS—Les créanciers d'ANTOINE MERALLE sont priés de présenter leurs titres de créance, dans les trois jours qui suivront cet avis, à M. J. P. Martin, syndic des dits créanciers, rue de la Douane No 47. 7 mars

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, la balance de ses marchandises, qui avec celles qu'il avait précédemment reçues, complètent son assortiment de la saison et lui permettent d'offrir à ses amis et au public un choix d'articles, consistant en partie de :
Robes de barège riche avec volants;
do de pour deuil et demi-deuil, avec volants,
do organdi et jaconat riche avec 3 et 5 volants;
do do do pour deuil et demi deuil, avec volants.
Bareges unis de toutes couleurs, à 25 cents la yarde;
Barège fantaisie, riche, de 25 à 70 cents la yarde;
Organdis fantaisie, unis et demi-deuil;
Jaconat do do do;
Grenadine noire et fantaisie;
Talmas, pelisses, mousquetaires et mantelets mousseline brodée;
Un nouvel envoi de soie foulard, dessins nouveaux;
Toile d'Irlande pour chemises (garantie pur fil de lin) à $15;
Toile pour taies d'oreillers;
do de l'Inde (Indie grass linen);
do de Paris;
Services de table du Bearn, qualité supérieure
Serviettes pour garniture, du Bearn;
Toile à drape 12/4 "VERITABLE CRETONNE",
do 9/4, 10/4, 12/4 et 14/4 d'Ecosse;
Pastilles et bretagnes de tous prix;
Coutils blancs, fantaisie et blanc pour pantalons
Merinos et Barpour pour habits;
do noir, façonné pour pantalons, &c. &c. &c.
Tous les articles ci-dessus sont importés récemment et du dernier genre, et quoique n'étant pas achetés à "Vingt-cinq pour cent, au-dessous du prix coûtant," seront vendus à aussi bas prix que dans n'importe quelle maison de la ville. P. A. HEBRARD,
7mars 118 rue du Canal, près Royale

AVIS AUX PHARMACIENS.
IL nous reste en magasin provenant d'une forte expédition, les médicaments suivants que nous vendrons à des prix excessivement réduits pour clore une consignation :
12 douzaines de sondes droites et courbes,
Un assortiment de clyso-pompe nouveaux modèles,
50 flacons arnica de Suisse,
25 do perles d'éther,
400 demi flacons pilules de Vallet,
600 boites dragées de Fortin,
100 bouteilles rob Boyveau Laffecteur (garantie vérit.)
50 boites pilules de Garnier ou de Borel,
50 boites pastilles de Vichy.
100 do Carhou de Bologne, véritable.
100 do Grains de santé de Frank.
50 pièces [illegible]
100 bouteilles sirop d'écorces d'oranges amères de Laroze
100 flacons sirop nutritif de Deiaaze,
100 boites pâte nutritive do
50 flacons kaschuch d'Orient,
25 boites anti nerveux de l'Echelle,
25 flacons hémostatique do
25 do Névrosine do
25 do Tonique do
50 boites pâte de lirodace d'Adrien Petit.
100 do Pâte de mou de veau, de Degenetais,
50 do Taffetas électro magnétique de Paul Gage,
25 do Taffetas d'Angleterre,
4 Pharmacies portatives complètes,
100 bouteilles Liquide [illegible]
[illegible] Injection de Ricord
[illegible]
LIONS & PINSARD, 66 et 68, Royale
7mars Encoignure Bienville

JOHN WARRIN,
No 48, Maiden Lane,
NEW YORK.

FABRICANT et importateur des célèbres aiguilles de J. WARRIN comprenant, aiguilles à pointe fine—aiguilles à pointe légèrement arrondies—aiguilles à pointe émoussée—aiguilles pour modistes—aiguilles pour écrivains—aiguilles pour tailleurs—aiguilles pour selliers, etc. [illegible].

[illegible]

Actions.
LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fév 95, Commune

CAFÉ—400 sacs café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goëlette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7 ms No 16 rue de la Douane

TABAC—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, un petit lot de Vuelta de Abajo, et continuellement en main tabac des meilleures Vegas de Vuelta Abajo et de Cuba, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

TABASCO—Un lot de tabac supérieur véritable Tabasco, reçu dernièrement, à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

PAPIER—Quelques balles véritable lac Pertluc, pour cigarettes, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7 ms No 16 rue de la Douane

ZINC en baril, du No 9 à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7 ms No 16 rue de la Douane

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.
REÇU du Havre, 3 caisses papier satiné, diverses couleurs, Elephant size, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co,
7ms No 16, rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
7ms No 16 rue de la Douane

CIGARES de la Havane—1,000,000 cigares de la Havane d'importation directe, des meilleures marques, de différentes qualités—Imperiales, Regalias, Media Regalias, Regalias Londres, Londres, Trabucos, Cazadores Prensados, Breves, Cilindrados, Millar, Vegueros Panetelas, Damas, Dondecitas, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr,
7 mars 34, rue Gravier

CIGARITES de papier de différentes marques, 25 caisses et 15 barils.
PICADURA, de première qualité—1 barils, en magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr,
7 mars No 34, rue Gravier

VOITURE ET CHEVAUX DE FAMILLE.
LE soussigné vendra à un prix modéré, pour cause de départ, une voiture de famille et deux chevaux jeunes et en très bon état.
H. BONNABEL.
7 mars—3 enc. des rues Natchez et Tchoupitoulas

LA VOGUE
Des publications illustrées
Se maintient.
☞ La maison A. PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés
31 jv 54, rue de Chartres.

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importeurs de Vins, Eau de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.
14 déc—1☞

MAGASIN DE LINGE FAIT,
36 rue de Chartres, 36.
LAGAY & LECANU, ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils viennent à des prix très réduits leur magnifique stock de linge d'homme et d'enfant, pour hiver et printemps. Aussi un grand assortiment de bonneterie de tous genres.
LAGAY & LECANU.

HUILE DE COLZA—HUILE DE COLZA.
REÇU par le navire Mortimer Livingston, du Havre, [illegible] 1re qualité pour lampes Carcel [illegible].
LION & PINSARD,
[illegible] Royale, enc. Bienville

DIVERS—[illegible]

COGNAC—[illegible]
J & J TARDOS,
31, Vieille Levée

AMANDES [illegible]
R. CASSUBAC & Co, 38, Vieille Levée

LOUIS DUCOURNAU,
25, *rue de Chartres.*
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New-York, un assortiment complet de marchandises convenables pour la saison, qu'il vendra à des prix excessivement modérés :
Indiennes claires nouvelles dispositions;
Guingham et Diagonales, unis à raies et carreaux;
Jaconas à simple nids, Organdis et Mousselines;
Alpaca [illegible] et Alpaca;
[illegible]
Coutil à pantalon, blanc, gris et fantaisie;
Piqués fantaisie pour gilets;
[illegible]
Pour Habitants
Cotonade, Denims, Colonnade, Couvertes, Linery, Kersey, &c. &c.
L. DUCOURNAU
25 rue Chartres

J. CASBERGUE,
MARCHAND TAILLEUR,
106 Rue Royale 106
INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une jolie cargaison de marchandises pour le Printemps, consistant en :
Coutils couleur et blanc,
Piqué couleur pour gilets,
Mérinos noir pour habits et pantalons,
Montpensier noir (étoffe nouvelle) pour redingottes et pantalons.
☞ Ses prix sont très modérés.
5 fév J. CASBERGUE

Nouvelle Orléans, le 23 de janvier 1854.
AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co ont transporté leur magasin de la rue de Chartres Nos 19 et 21 à la rue du Canal, No 95.
24 jan—1m

☞ Mme SAY, Professeur de Musique et de langue française récemment arrivée de France où elle a professé dans une des meilleures institutions de demoiselles à Paris, désire trouver des leçons particulières de **Piano** et de **Français.** Elle fournira des meilleures recommandations.
S'adresser chez Mme Ezidé, Barbier, coin d'Ursulines, ou à M. GAUDIN, facteur de pianos, 164, rue Royale.
Références chez M. A. Roger, consul de France.
24 fév—1m

Nouveautés. Nouveautés.
WILLIAM McCLURE,
No 1 Rue des Magasins,
ANNONCE [illegible] qu'il a reçu par les derniers arrivages, un assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits [illegible]. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :
Chapeaux pour dames et enfants.
Rubans de chapeaux, ceintures et garnitures,
Fleurs de toutes qualités,
Parures [illegible],
Dentelles [illegible] valenciennes,
Franges [illegible],
Broderies de toutes qualités,
Tulles [illegible],
Crêpes de toutes couleurs et qualités,
Gants en peau, soie, etc.,
Parasols [illegible],
Velours uni et coupé.
Et toutes sortes de **fournitures** pour modistes. Aussi, un beau choix de **chapeaux** [illegible].

DIVERS :
CHAMPAGNE—40 paniers Champagne Guanou [illegible]
EAU DE-VIE—10 demi pipes [illegible] Godard;
5 demi pipes C. C. G. Godard;
10 quarts de Mondore; 10 do Montezing;
5 do do Seignette; 5 do do Melody.
SHERRY—10 1/4 p. Oloroso, 10 1/4 p. Amontillado, 10 do do de Calonet; 12 do do do O.
20 do do do F. O.; 20 do do P.; [illegible]
100 do do do H., 10 do do B. couleur foncée,
90 octaves do do C.
VIN D'OPORTO—20 quarts pipes de qualité pure
10 quarts do do 1re qualité;
3 do de Bourgogne doux 5 demi do dodo [illegible]
12 [illegible] marques E. & S.
VINS DE MADERE—5 demi pipes, qualité ordinaire, 3 quarts do Howard & March,
15 quarts pipes de Ser, 12 do do Ol reserved;
[illegible] H. MEUGENS,
3mar—6m No 31, rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—500,000 cigares de la Havane
[illegible]
A vendre à des [illegible]
H. MEUGENS,
[illegible] No 31, rue de la Commune

QUELQUES caisses de SHERRY pale et doré, [illegible] à vendre dans les entrepôts de la douane, à des conditions [illegible].
H. MEUGENS,
[illegible] 31, rue de la Commune

GRAND DEPOT DE SANGSUES DE HONGRIE CHEZ **M. AUBERT, 170, rue de Chartres**—[illegible]

AUX AMATEURS DE
VOLAILLES ET COCHONS de choix.

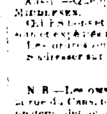

LES soussignés viennent de recevoir, à leur établissement, situé au coin de la rue FRANKLIN et ROBIN, [illegible] CHEMIN DU BAYOU, un bel choix de **Brama Poutra, Shanghais** [illegible], **Cochins Chinois**, **Cochons Canton** [illegible].
[illegible]
JOHN E. HOLLAND

CHARLES GUERINEAU & CO, rue Royale No 203, encoignure Orléans, [illegible].
Objets de piété en albâtre, porcelaine et biscuit.
Rahea, médaillons religieux de différents sujets (imitation d'ivoire)
Statues et statuettes assorties.
Chapelets en grenat, cornaline et ambre, montés en or, argent, &c. &c.
Jouets d'enfants de tous prix et dans tous les styles.
Ils ont aussi comme par le passé, pour cadeaux du jour de l'an une variété de livres de piété et d'autres de tous prix, tels que—
Paroissiens de luxe, ouvrages illustrés pour la jeunesse, à reliures riches, &c. &c. 24 déc

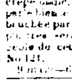

☞ $5—Tanssé le mardi 7 mars, une négresse nommée SUZANNE, [illegible].
[illegible]
LANAUX & REINE,
20 fév—30 enc. Bienville et Vieille Levée

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY, dit CAMPO âgé d'environ 35 ans, [illegible].

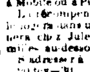

[illegible]
LANAUX & REINE,
20 fév—30 enc. Bienville et Vieille Levée

PECHES! PECHES!
REÇU par le navire Spencer Kirby, de New-York: Cinquante douzaines boîtes de 20 pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches étant pelées et coupées en quartiers, sont prêtes à être employées pour tartres, fritures, etc., mais elles sont préférables seulement avec du sucre et employées comme fruit. Elles sont aussi bien conservées que les fruits au jus venant de France, et nous les vendrons à moitié prix, étant autorisés par les fabricants à le faire afin d'introduire cet article parmi les familles, hotels, etc. A vendre par
O. VALETON & CO. 25 Tchoupitoulas et
18 fév encoig Royale et Quartier.

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ.
GROCERIES — UNE GROCERIE bien établie et bien achalandée, avec une bonne clientèle [illegible].
S'adresser sur les lieux, encoignure Condé et Hôpital.

A VENDRE.
GROCERIES — Une grocerie et bien achalandée, située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Pour les conditions, s'adresser à
F. HOUMIEU,
Cmars—1☞ No 20 rue St Louis

A LOUER.
E. Une belle chambre [illegible] rue Esplanade, [illegible].
S'adresser sur les lieux. 6fév—1☞

EAUX DE VIE—[illegible] Cognac [illegible]
[illegible]
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35 rue Royale

GENIEVRE—Dans les magasins de la douane :
[illegible] Schiedam gin,
25 [illegible] de Hollande,
25 do anisette do à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35 rue Royale

DERNIEREMENT débarqué des navires Suzan Hinks et Ed Stanley, de Boston—

3 barils	MAQUEREAUX	No 1	
40 barils	do	No 3	
8 1/2 do	do	No 1	
8 1/2 do	do	No 2	
8 1/4 do	do	No 1	
6 do	do	No 2	
6 do	do	No 3	

400 caisses Morues; 12 tonneaux idem;
30 kitts de Maquereaux No 1, 2 et 3.
30 do do Saumon. A vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
24 fév 13 et 15, rue St-Louis

SAFRAN oriental &c—25 livres safran oriental, 30 livres cyanure de potassium en fioles et en cristaux, 200 livres café de glands de chêne,
A vendre par A. SCHWAB,
6 mars 40, rue Condé

A VENDRE.
LE fonds d'un magasin de comestibles, situé au coin des rues Clouet et Levée, Troisième district. S'adresser sur les lieux. 20mars—4

SCOTH ALE—100 barriques en quarts et pintes, en débarquement du navire anglais British Lion, venant de Glascow et à vendre par
O VALETON & Co,
25 rue Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—Sous les clés de la Douane :
75 1/4 Bouvet jeune, de preuve, Bordeaux,
10 1/2 pipes Durand, 4e preuve,
10 1/2, 50 1/4 et 15 1/2 pip. "United Proprietors," LaRochelle, 4e preuve,—5 1/4 et 10 1/2 E Martell, LaRochelle;
Cognac; 5 1/2 Gabriel Bouvet, 5 1/4 Robinson, 10 1/4 Hermanny, 20 1/4 Melady, 4 1/2 Martell 1850, 20 1/4 et 20 1/2 J. Denis Henry Mounié, 10 1/2, 80 1/4 et 20 1/8 Pinet Castillon & Co.
A vendre par THOMAS PINET & Co
13 fév 29, rue Conti

DIVERS—400 barriques vin rouge—25 barriques vin blanc,—200 barils vin blanc,—2000 caisses vin rouge et blanc,—200 paniers champagne,—60 caisses Chablis et Bourgogne,—100 1/4 Porto et Madère,—Genièvre de Hollande,—Anisette, —Absinthe suisse,—Kirchenwasser,—Gruyère,—Sardines,—Dame-jeannes,—24 terrines perdreaux rouges truffés, de Barbezieux.
A vendre par THOMAS PINET & Co.
13 fév 29, rue Conti

CHARLES LEVY, PEDICURE de Paris, extirpe les cors, ognons, durillons, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt ensuite sans éprouver aucune douleur.
M. LEVY s'empressera de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Prix—1 piastre chaque cor ou onion, &c.
Par abonnement—10 piastres par an.
Les abonnés auront le privilège de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.
CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 198, entre St-Pierre et Orléans.
On le trouvera de 1 heure à 5 heures. 22nov—6

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques véritables et des meilleures marques, telles que Général Laborde, Castanon, [illegible], Sol, Monte Christo et autres marques, encore en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
8 fév 32, rue de la Commune

VINS, EAU DE VIE, &c.
100 caisses vin de Sherry et Madère,
100 caisses eau de vie London Dock et Otard
100 do vin de Porto doux;
10 pipes genièvre de Hollande;
200 barriques vin de Catalogne;
5—1/2 pipes Cognac.
6—1/2 do eau de vie de LaRochelle, 1re preuve, Paul Buret, 4me

25—1/8	do	Cognac Pinet, Castillon & Co	"	"
10—1/4	do	eau de vie de LaRochelle, (United Proprietors)	"	"
8—1/4	do	" Calamy,	"	"
10—1/4	do	Cognac J. & A Lafontaine	1re	"
10—1/4	do	" J Morris	"	"
10—1/8	do	do J Augustin,	"	"
10—1/4	do	do	"	"
10—1/8	do	do	"	"

200—1/8 et 1/8 vin de Malaga, sec;
60—1/4 do de Porto, doux;
10—1/4 do " Crown Brand;
500 caisses vins rouges diverses qualités;
50 do muscat;
50 do 1/4 et 1/8 boîtes sardines;
50 barils vieux whiskey Monongahela et Bourbon;
50 caisses cidre champagne grandes et petites bouteilles. En magasin et à vendre par
JOHN J. ADAMS & Co,
14 fév [illegible] Vieille Levée

FERBOS FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importeurs de [illegible] d'Europe
[illegible]

VINS en caisses—[illegible] 12 bouteilles, [illegible].
EUG. ROCHEREAU & Co
27 fév 17 et 19 rue St Louis

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
N. Orléans, 1er fév. 1854.
UN versement [illegible] du capital [illegible]
[illegible]
Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la Direction, il sera fait un escompte de huit pour cent par an à ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, [illegible].
Par ordre de la Direction
BENJ. F. FLANDERS,
2fév—2m Secrétaire.

PERDU.
UN [illegible] par Cle White [illegible]
[illegible]

BRODERIES IMPRIMEES, etc.
F. de PERCEVAL, N. 657, Broadway, New-York, [illegible] **broderies imprimées**, [illegible].
22fév—6m

A VENDRE pour cause [illegible] **café** [illegible] **propriété** [illegible].
22fév—12

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 106, rue de Chartres,
VIENT de recevoir de France par les navires Ashland, Wurtemberg, etc. etc. [illegible].
M. DELCROIX revenant de France, a fait un choix dans les meilleures manufactures et a rapporté un assortiment de papier qui peut [illegible].
[illegible]
[illegible] **à vendre à très bas prix par**
22fév—6m DELCROIX, No 106, rue de Chartres.

Dépôt des manufactures
DE DENTELLES DE CHANTILLY ET DE BRUXELLES.
Châles, Echarpes, Pèlerines, Berthes, Volants, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.
JULES DELCROIX,
86 BROADWAY,
[illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés :
[illegible]
A vendre par PAUL LACROIX.

Mme MONNIER, Sage-Femme,
A L'HONNEUR [illegible]

Mme HAMON, Accoucheuse, [illegible]
[illegible]

A VENDRE.
UNE MACHINE A VAPEUR, [illegible]
[illegible]
W. & J. CLEQUHART,
et ROBERT [illegible]

NOUVEAU RABAIS
TOUS ceux qui [illegible]
[illegible]
C. LAROUSSINI & Co,
27 jan [illegible]

QUININE—[illegible]
E. J. HART & Co,
[illegible]

HUILE ANISE—[illegible]
E. J. HART & Co.
[illegible]

INDIGO—[illegible]
E. J. HART & Co.
[illegible]

PEINTURES ET COULEURS—[illegible]
E. J. HART & Co.

A VENDRE—[illegible]
27 fév

VIN DE BORDEAUX—[illegible]
12 do Haut Sauterne;
30 do barils.
40 do vin de Bergasse
15 1/4 Cognac de la marque [illegible]
5 1/4 Cognac de la marque Jules Robin & Co
A vendre par E. DUCHAMP
27 fév

EN débarquement du brick Arbor, venant de [illegible]—
10e barriques vin rouge bon ordinaire pour familles et à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & C.
2fév Encoignure Moreau et Mandeville

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille,
190 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils Haut Sauterne 1re qualité,
15 do do do 2me qualité
25 dame-jeannes diverses marques [illegible] Brandy, Bourbon whisky et gin de Hollande;
4 boîtes bouchons [illegible]
25,000 bouchons pointus,
5 paniers bouteilles vides,
BOYER FRERES, V. BENQUET & C.
2fév Encoignure Moreau et Mandeville

ATTENDU par le navire [illegible] venant de Bordeaux et à vendre par [illegible]—
80 barriques vin rouge [illegible]
BOYER FRERES, V. BENQUET & C.
2fév Encoignure Moreau et Mandeville

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux :
320 barriques vin rouge bon pour familles, et à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & C.
4 jan enc. Moreau et Mandeville

Couteaux pour Cotons
40 DOUZ. [illegible] Couteaux à Pesage [illegible].
URIAH A. POLLARD & Co,
6fév 76, rue du Canal près Chartres

FUSILS! FUSILS!
2 CAISSES fusils à deux coups, des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par
URIAH A. POLLARD & Co,
6fév 76, Canal, près Chartres

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge pour familles, savoir :
150 barriques St-Vincent de Haut,
150 do supérieur Médoc,
100 do Macau,
50 do St-Julien,
700 caisses vin rouge St Estèphe Médoc
50 do véritable absinthe suisse E. Pernod
30 do abricots à l'eau de vie,
40000 cigares de Brême, 1re qualité,
2000 demi boites sardines,
1000 quarts do do,
150000 bouchons qualités diverses
Par L. MAJESTE,
21 jan rue de Chartres No 115

P. Durel & Co.,
LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS
No 33, RUE DE CHARTRES,
ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE
15jan—1an

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX SOULIERS.
Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations.

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 163,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et à caisses

INDIGO pour la cotonnade—500 livres à vendre par P. CUSACHS,
15 fév enc. Royale et St Philippe

SARDINES—1/4 1/2 et boites, truffes en 1/4 et 1/2 boîtes, pâtés truffés en 1/4 et 1/8 boîtes, champignons en 1/2 boîtes, olives et capres, petits pois en 1/4 et 1/2 boites, à vendre par
A. LARROQUE & Co.
29 sept 42, et 44, rue de la Douane

MAGASIN DE TAPIS,
23, *Rue de Chartres.*
Importation récente par voie directe.
TAPISSERIE anglaise, médaillon, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, Ingrain et Vénitiens, Tapis à mèches en laine et en coton, barrés d'escaliers, stores, tapis de table et de piano, étoffes en crin, nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches et de couleur. &c. Toile cirée de différentes qualités, dessins nouveaux, et coupée de manière à s'adapter à des appartemens de toutes grandeurs. Le tout à vendre à des prix très modérés.
23jan—ab A. BROUSSEAU & Cie

SAUCISSON DE LYON—600 livres, à vendre par FERBOS FRERES.
7fév 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

FROMAGE DE GRUYERE—35 meules à vendre par FERBOS FRERES.
7fév 247 & 249, rue Royale enc. Dumaine

A VENDRE.
Une belle maison avec terrain et dépendances située dans le 1er district de la Nouvelle-Orléans, et formant l'encoignure des rues Félicité et Constance.
S'adresser, pour prendre connaissance des conditions de la vente et du plan de la propriété à
L. MAJESTE,
21jan rue de Chartres No 115

AVIS.
F. P. DUCONGÉ
PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 23, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 18 fév—

☞ Les dernières couleurs de l'été [illegible]
[illegible] Dr. C. N. Jackson, [illegible] 120, rue Arch.

DECOUVERTE IMPORTANTE
☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de
Amer de Mortimore pour la purification du sang.
Cette agréable liqueur, qui donne une si bonne haleine et contribue si efficacement à faire résister les fatigues de cette saison chez nous, en a importé quelques caisses, en gros ou en détail.
Toutes les dames, les messieurs et toutes les familles de notre ville devraient l'employer.
☞ Venez chercher une circulaire.
AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS—Ayant pris des arrangements avec les propriétaires, nous avons toujours un fort approvisionnement de cette liqueur et pourrons remplir les ordres des Apothicaires et Marchands, par grosse ou par douzaine, aux plus bas prix de la vente en gros.
Plus de 1,000 Apothicaires vendent aujourd'hui au nombre immense de bouteilles. Tous les Pharmaciens devraient en avoir et les familles seraient grand tort de ne pas l'employer. Prix—$1 la bouteille.
A vendre par J. WRIGHT & Co.
Succ—Jan No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.
Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.
Bonn, 19 juillet 1852.
Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des absorbants,—à la fois nourrissante et réparative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.
J'ai la conviction que la Révalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.
Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.
Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGÉ, No. 13, rue Douane.
Et chez Z. GERMAIN,
No 137, rue Royale.
N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.
☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.
On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres.
Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1 an

☞ MM. Board & May feront aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, une vente importante de propriétés foncières dont la plus grande partie appartient à la succession de James Dunn et comprend des terrains vagues et améliorés, de valeur, dans le 1er et 4e districts, des terrains et îlets vagues dans la ville de Jefferson, Soberville, &c. &c. MM. Board & May vendront séparément une famille d'esclaves de valeur se composant d'un forgeron, une couturière et son fils.

☞ MM. BONNAVAL & WILTZ vendront aujourd'hui à la Bourse, St Louis, les propriétés et esclaves dépendant de la succession de feue Thérèse Velant, ainsi que d'autres propriétés et esclaves de grande valeur. Pour la description et les conditions, nous référons nos lecteurs aux colonnes d'avis

☞ VINCENT & Co, vendront à l'encan aujourd'hui, des marchandises sèches, à leur magasin No 43, rue Bienville. L'attention du commerce est appelée sur cette vente.

Teinture d'Arnica du Docteur Morin, de Genève (Suisse.)
CETTE teinture, préparée par le Dr Morin, un des médecins distingués de la Suisse, avec la plante Arnica, récoltée sur les Alpes, jouit depuis longtemps d'une réputation méritée.
[illegible]
Seul dépôt [illegible] F. CHAVEL, pharmacien,
[illegible]